

FORMATIONS EN PRESENTIEL BRETAGNE

Professionnel(le)s Petite enfance- Parent(s)
Assistant(es) Maternel(le)s- SPE





QUI SOMMES NOUS ?

Depuis plus de 13 ans, MEDIASKOL s'est spécialisé dans la formation continue pour adultes, en commençant par la conception de médias pédagogiques. Notre expertise s'étend aux domaines de la Santé et Sécurité au Travail, Gestes et Postures, et Équipiers de Première Intervention, avec une **labellisation INRS** pour la délivrance des cartes SST. Notre **certification QUALIOPi** atteste de notre engagement pour l'excellence.

En parallèle, nous avons acquis une solide expérience dans le secteur de la petite enfance, collaborant avec assistantes maternelles, crèches, CPAM pour les futures mamans, et écoles primaires. Récemment, nous avons obtenu le **label IPERIA** pour valoriser les métiers de la petite enfance et soutenir les relations de travail entre particuliers employeurs et salariés, favorisant le **développement des compétences**.

Forts de plus d'une décennie d'expérience, nous sommes fiers de notre engagement envers la qualité et l'évolution continue de nos services. Choisissez MEDIASKOL pour une formation de qualité et la valorisation des métiers



TU ME DIS, J'OUBLIE. TU M'ENSEIGNES, JE ME SOUVIENS.
TU M'IMPLIQUES, J'APPRENDS"
BENJAMIN FRANKLIN

LES PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE, LES PARENTS, LES SALARIÉS D'UN PARTICULIER EMPLOYEUR PEUVENT BÉNÉFICIER DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES CONTINUES.

LES FORMATIONS VOUS PERMETTENT DE METTRE À JOUR VOS CONNAISSANCES, D'APPROFONDIR DES THÉMATIQUES SPÉCIFIQUES ET D'ACQUÉRIR DE NOUVELLES CONNAISSANCE ET COMPÉTENCES.

ELLES SONT UN ATOUT POUR VOTRE EMPLOYABILITÉ CAR ELLES DÉMONTRENT DE VOTRE QUESTIONNEMENT PROFESSIONNEL ET PLUS LARGEMENT DE VOTRE PROFESSIONNALISME



**Sandrine
LEGENDRE**

Directrice
MEDIASKOL
06 42 60 17 80 17



**Mickael
LEGENDRE**

Responsable
pédagogique et FOAD
MEDIASKOL
06 68 47 64 88



**Béatrice
LE RAY**

Responsable
commerciale
06 38 60 64 61



**Elodie
GAREL**

Commerciale et
assistante administrative
IPERIA/Entreprise
06 73 32 65 68



**Emmanuelle LE
RAY**

Responsable
administrative IPERIA
07 50 66 78 97



DISPOSITIF DE FINANCEMENT

PROFESSIONNEL(LE)S PETITE ENFANCE

En tant que professionnels dévoués de la petite enfance, vous avez un impact significatif sur le développement et le bien-être des enfants que vous accueillez au quotidien dans votre crèche. Votre engagement envers leur éducation et leur épanouissement est admirable, et nous croyons fermement qu'en investissant dans votre propre développement professionnel, vous pouvez encore améliorer la qualité des services que vous offrez.


Les formations sont une occasion précieuse d'approfondir vos connaissances, d'explorer de nouvelles méthodes pédagogiques et de perfectionner vos compétences pour mieux répondre aux besoins des enfants que vous accueillez.

En suivant des formations professionnelles en petite enfance, vous serez en mesure de rester informés des dernières avancées dans le domaine de la petite enfance, notamment en ce qui concerne les meilleures pratiques éducatives, le développement de l'enfant, la gestion des comportements et bien plus encore.


De plus, ces formations peuvent vous aider à renforcer votre confiance dans votre rôle professionnel, à élargir votre réseau de collègues

Vous démontrez également votre engagement envers l'excellence et la qualité des services de garde d'enfants que vous fournissez.

Vous contribuez ainsi à bâtir des bases solides pour le développement futur des enfants que vous accueillez, tout en enrichissant votre propre parcours professionnel.

 **Formation 100% digitalisé** avec mise à disposition de module e-learning sur notre plateforme.

Formation certifiante, **attestation de fin de formation** remise à l'issue de la session.

 Le tarif individuel s'élève à **140€** par journée de formation, à distance ou, en INTER. Pour les formations au sein de votre établissement), un **devis** vous sera établi en fonction des besoins de formation
Possibilité de **prise en charge par votre OPCO** .

PARENT(S)

En tant que parents, vous êtes aux **premières loges** pour observer et accompagner le développement de votre enfant.


Chaque étape de sa croissance est une aventure fascinante, mais parfois complexe, où vous pouvez **ressentir le besoin d'être guidé et soutenu**.


Comprendre le développement de l'enfant est essentiel pour répondre à ses besoins de manière appropriée et favoriser son épanouissement optimal.

Grâce à une **formation** en petite enfance, vous aurez l'opportunité d'acquérir des connaissances approfondies sur les différentes étapes du développement physique, émotionnel, social et cognitif de votre enfant. Vous apprendrez à interpréter ses comportements, à identifier ses besoins et à lui offrir un environnement favorable à son épanouissement.

En comprenant mieux votre enfant, vous renforcerez votre lien avec lui et vous vous sentirez plus confiants dans votre rôle de parent. Vous serez mieux **outillés** pour créer un environnement sécurisant, stimulant et aimant où votre enfant pourra grandir et s'épanouir pleinement.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les différentes formations disponibles et à vous inscrire dès que possible.

 Vous pouvez financer personnellement votre formation, le tarif forfaitaire pour **14 heures ou 21 h** de formation est **99€** , **129€** pour une formation **de 35 h**

 Formation 100% digitalisée avec mise à disposition de module e-learning sur notre plateforme.
Attestation de fin de formation remise à l'issue de la session.





DISPOSITIF DE FINANCEMENT

ASSISTANT(ES) MATERNEL(LE)S

En tant que **professionnel de la petite enfance** travaillant pour des particuliers employeurs et accueillant des enfants à **votre domicile**, en maison d'assistantes maternelles ou au domicile des familles, vous avez accès à des formations professionnelles continues.

Les formations sont un **droit** pour tous les salariés en France, permettant d'acquérir de nouveaux savoirs et savoir-faire pour enrichir votre pratique quotidienne.

Chaque année, les branches professionnelles définissent les actions prioritaires, intégrées dans l'offre de l'institut **IPERIA**, dont **MEDIASKOL** est labellisé.

Avec un choix de plus de 80 modules en présentiel et une dizaine de formation en distanciel couvrant divers aspects de votre métier, ces formations vous aident à actualiser vos connaissances, à approfondir des sujets spécifiques et à développer de nouvelles compétences, tant professionnelles que personnelles. Suivant votre emploi du temps, les formations peuvent être suivies en **présentiel, en ou via la FOAD**, hors ou pendant votre temps de travail.

Pour vous inscrire, consultez le calendrier sur notre page Facebook ou demandez-le par e-mail, puis contactez-nous pour réserver votre place ou inscrivez-vous directement sur notre site :

<https://www.mediaskol.com>

Une fois inscrit, vous recevrez le bulletin d'inscription, et le programme de la formation.

- ✓ N'oubliez pas de fournir les documents requis, notamment :
- ✓ Le **bulletin d'inscription** complété et co-signés avec la particulier employeur choisi,
- ✓ Une copie de votre **agrément** (pour les assistants maternels),
- ✓ Le **bulletin de salaire** Pajemploi de votre employeur datant de moins de trois mois,
- ✓ Une copie de votre **pièce d'identité**
- ✓ Votre RIB.

⚡ Notez que les inscriptions se clôturent **15 jours avant le début de la formation à partir du 1er Janvier 2024**, sans dérogation possible.





DISPOSITIF DE FINANCEMENT

ASSISTANT(ES) MATERNEL(LE)S

LES MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION :

Les modules de formation sont souvent entièrement financés et peuvent même être rémunérés. Vous avez accès à trois dispositifs de financement pour couvrir les frais, Vous disposez de 3 dispositifs de financement :

LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

- ✓ 58 heures de formation par année civile.
- ✓ Condition d'utilisation : avoir au moins un particulier employeur.
Vous pouvez suivre tous les modules du catalogue qui sont alors pris en charge et donnent lieu à rémunération.
- ✓ BASE DE RÉMUNÉRATION :
Allocation de formation pour les heures suivies hors du temps de travail et salaire horaire net de l'employeur facilitateur pour les formations suivies sur le temps de travail.
- ✓ Prise en charge de frais annexes (14€/repas/jours de formation + frais de déplacements).
- ✓ RÔLE DE L'EMPLOYEUR :
Compléter avec vous le bulletin d'inscription

! **ATTENTION** : Lorsque vous effectuez une formation hors de votre temps de travail, l'allocation perçue est imposable au titre de l'impôt sur le revenu.
Les versements relatifs à votre rémunération sont effectués par l'institut IPERIA directement sur votre compte bancaire dans un délai de 3 à 6 semaines à compter du dernier jour de la formation.

LE CPF

- ✓ Le CPF est alimenté automatiquement à la fin de chaque année de travail proportionnellement au temps de travail réalisé au cours de l'année par le salarié dans la limite d'un plafond.
- ✓ Les droits restent acquis même en cas de changement d'employeur ou de perte d'emploi.
Le CPF est calculé en euros : le cumul annuel est, pour une personne travaillant à plein temps, de 500€. Le plafond est fixé à 5000€, au-delà le temps de travail ne permet plus d'alimenter le CPF.
- ✓ Vous pouvez consulter votre CPF sur le site : <https://www.moncompteactivite.gouv.fr>
- ✓ Conditions d'utilisation du CPF : disposer d'un montant CPF suffisant pour financer la formation souhaitée ET que la formation permette d'aboutir à une Certification ou un diplôme (VAE, Parcours-Blocs).
- ✓ Rémunération pendant la formation :
Si vous effectuez la formation sur le temps de travail, votre employeur maintient votre salaire et pourra obtenir la prise en charge de tout ou partie de votre salaire.

LE FINANCEMENT PERSONNEL

Vous ne remplissez pas les conditions pour utiliser vos heures de Plan de développement de compétences ou vous avez déjà utilisé toutes vos heures ? Vous souhaitez suivre une formation qui ne peut mobiliser votre CPF ? Vous pouvez aussi financer personnellement votre formation ! Dans ce cas, le tarif pour une formation est de **99€**



CALENDRIER

Offre de départ en
formation en
Bretagne

vous pouvez consulter le contenu
de nos formations
sur notre site internet :
<https://www.mediaskol.com>



CALENDRIER



vous pouvez consulter le contenu de nos formations
sur notre site internet : mediaskol.com

PROGRAMMES

- Éveil et développement de l'enfant
- Secteur démarches et outils
- Prévention et sécurité



Assistant(e)s maternel(le)s



Professionnel(les) petite enfance



Parents



Accessible à distance



EVEIL ET DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

- Les nouvelles connaissances sur le développement global de l'enfant (Code IPERIA : MICDE)
- Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant au quotidien (Code IPERIA : MICE)
- S'occuper d'un enfant de 0 à 3 ans (Code IPERIA : MISEO)
- Éveil des enfants : le jeu sous toutes ses formes (Code IPERIA : MIEE)
- Développement et troubles du langage (Code IPERIA : MIDTL)
- Les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant (MICDCE)
- Contes et histoires à raconter (Code IPERIA : MICHF)
- Mieux comprendre les stéréotypes de genre pour renforcer l'égalité fille-garçon (Code IPERIA : MISEFG)
- Accompagner l'évolution motrice et sensorielle de l'enfant (Code IPERIA : MIEMSE)
- Adapter sa communication avec l'enfant (Code IPERIA : MIASCE)



LES NOUVELLES CONNAISSANCES SUR LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ENFANT

14h



À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de comprendre les particularités du développement global de l'enfant et ainsi se situer dans une démarche de prévention.

savoirs

- Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant.
- Les différents types de prévention et le principe d'attention précoce. La notion de sphère de développement, ses différentes dimensions et ses grands principes.
- Les principaux apports de la théorie de l'attachement.
- Les postures favorables au développement de l'enfant, à la prise en compte de ses compétences et au développement d'un attachement « sécuritaire ».
- Les besoins fondamentaux et les rythmes biologiques de l'enfant. L'adolescence et ses principaux changements : pubertaire, affectif et cognitif.
- Le processus d'interaction des différents cercles de vie dans l'accompagnement de l'adolescent.
- Les troubles de l'adolescence et les signes d'alerte.
- Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre.

savoirs-faire

- Analyser les postures favorables au développement de l'enfant, à la prise en compte de ses compétences et au développement d'un attachement « sécuritaire ».
- Actualiser ses connaissances sur le développement global de l'enfant via les relais d'information appropriés et intégrer les évolutions réglementaires.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bien-être.

CODE
IPERIA
MICDE

COMPRENDRE LES ÉMOTIONS POUR MIEUX ACCOMPAGNER L'ENFANT AU QUOTIDIEN

14h



À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de comprendre le rôle des émotions et leurs manifestations, afin de favoriser le développement des compétences émotionnelles de l'enfant, mais aussi de l'accompagner dans les échanges émotionnels et les régulations éventuelles.

savoirs

- Les émotions : rôle, fonctions et manifestations.
- L'impact des manifestations émotionnelles de l'enfant sur le professionnel.
- L'immatrité cérébrale et les impacts des émotions sur le cerveau. Les principaux mouvements et outils pédagogiques autour des émotions de l'enfant, tels que la communication bienveillante.
- La place de l'attachement dans le processus de régulation émotionnelle.
- Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre.

savoirs- faire

- Repérer les besoins fondamentaux satisfaits et non satisfaits, les mettre en lien avec l'expression émotionnelle de l'enfant et ajuster son accompagnement.
- Analyser ses propres mécanismes de gestion émotionnelle pour mieux accompagner l'enfant au quotidien.
- Distinguer les émotions de l'enfant de ses propres émotions. Poser un cadre contenant et formuler des limites avec des messages clairs, positifs et adaptés à l'enfant.
- Diminuer les situations d'agressivité et les états d'excitation en appliquant les principes de la communication bienveillante. Accueillir et accompagner les émotions de l'enfant en étant à l'écoute de ses ressentis avec les mots adéquats et/ou des signes non verbaux empathiques.
- Aider l'enfant à mieux appréhender son propre fonctionnement émotionnel en utilisant des jeux et des ressources pédagogiques appropriées.
- Expérimenter différentes techniques de relaxation d'apaisement émotionnel.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bienveillance.

CODE
IPERIA
MICE



S'OCCUPER D'UN ENFANT DE 0 À 3 ANS

35h



À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de comprendre les particularités du développement global de l'enfant et ainsi se situer dans une démarche de prévention.

savoirs

- Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant.
- Le développement global du jeune enfant et ses différentes dimensions : moteur et sensorielle, affective et sociale, langagière et logique.
- Les enjeux du processus d'attachement et ses fonctions. L'élaboration du langage et les différents modes de communication et d'interaction du jeune enfant.
- L'importance de la communication verbale et non verbale comme soutien au développement du jeune enfant.
- Les besoins fondamentaux et les rythmes biologiques du jeune enfant.
- Les facteurs de risque et de protection de la mort subite et inattendue du nourrisson.
- Le maternage chez le jeune enfant et ses bienfaits dans la maturation de son cerveau.
- Les différents types et dispositifs de portage, les principaux matériels et équipements de déplacement.
- Les soins d'hygiène et de confort du jeune enfant.
- Les enjeux autour de la notion d'acquisition de la propreté.
- Les besoins nutritionnels du jeune enfant.
- L'alimentation lactée et la mise en place de la diversification alimentaire.
- Les principaux jouets, jeux et activités du jeune enfant et leurs apports.
- Les principes généraux d'aménagement des espaces de vie.
- Les violences éducatives ordinaires et stéréotypes de genre pouvant nuire à la qualité du développement du jeune enfant.

CODE
IPERIA
MISEO

savoirs-faire

- Mettre en place un cadre contenant et sécurisant.
- Adapter sa communication et ses interventions en fonction des besoins et du développement global du jeune enfant.
- Organiser les différents temps du quotidien dans le respect des besoins et des rythmes des jeunes enfants.
- Appliquer les recommandations en vigueur concernant le couchage des jeunes enfants.
- Manipuler et porter le jeune enfant en appliquant les appuis essentiels, ajuster sa pratique en fonction des besoins et des réactions corporelles et émotionnelles du jeune enfant.
- Utiliser, selon les recommandations en vigueur, les dispositifs de portage, matériels de puériculture et de déplacement adaptés aux capacités et à l'âge du jeune enfant.
- Dispenser les soins quotidiens du jeune enfant en respectant son intimité, les règles d'hygiène et de sécurité.
- Concevoir des repas équilibrés et variés en respectant les règles d'hygiène et de sécurité et en valorisant les circuits courts et la saisonnalité des produits.
- Donner le repas au jeune enfant et/ou le faire participer en utilisant le matériel et des ustensiles adaptés.
- Accompagner l'enfant dans l'acquisition de la propreté et en concertation avec la famille.
- Sélectionner et mettre à disposition quotidiennement des jouets, des jeux et des activités variés et répondant aux centres d'intérêt et à la disponibilité du jeune enfant, au sein du domicile et à l'extérieur.
- Aménager le domicile en toute sécurité avec des espaces de jeux et de soins évolutifs, dans une ambiance propice au développement des expériences et au repos du jeune enfant.
- Soutenir l'enfant dans ses initiatives et ses expériences du quotidien par de la guidance verbale, physique et visuelle, afin de développer son autonomie et sa confiance en soi.
- Repérer tout signe de stress et/ou d'un trouble relationnel précoce et agir en conséquence.
- Transmettre les règles sociales, de sécurité et d'hygiène en formulant des consignes claires, positives et adaptées aux capacités du jeune enfant.
- Adopter les postures prévenant les troubles musculosquelettiques et les principes d'économie d'effort.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bientraitance. Favoriser la continuité de l'accompagnement et renforcer le lien de confiance avec la famille en échangeant quotidiennement sur les évolutions du jeune enfant.

ÉVEIL DES ENFANTS : LE JEU SOUS TOUTES SES FORMES

21h



À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'utiliser le jeu comme un outil participant au développement de l'enfant, afin de l'accompagner dans ses temps de jeux et d'éveil.

savoirs

- La place et le rôle des temps de jeux dans le développement global de l'enfant.
- Les principaux jouets, jeux et activités de l'enfant et leurs apports. Les outils numériques et les principales recommandations en vigueur.
- La place du professionnel dans le jeu de l'enfant : rôle et posture. Les principes généraux d'aménagement des espaces de jeux.
- La valeur médiatrice du jeu dans la situation éducative.
- Les lieux-ressources : RPE, bibliothèques, médiathèques, musées, centres de loisirs, centres communaux...
- Les normes et les règles de sécurité lors d'une sortie.
- Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre durant les temps de jeux.

savoirs- faire

- Proposer des temps de jeux et des activités variées répondant aux besoins, aux rythmes, aux centres d'intérêt et à la disponibilité de l'enfant, au sein du domicile et à l'extérieur.
- Sélectionner et mettre à disposition des jouets, des jeux et des activités aux enfants, afin de favoriser leur libre choix au quotidien. Anticiper et ritualiser de manière ludique les transitions liées aux temps d'activités, de jeux et d'éveil.
- Observer les situations de jeux de l'enfant et adapter ses propositions, ses gestes et sa posture.
- Soutenir l'enfant dans son jeu par de la guidance verbale, physique et visuelle, afin de développer son autonomie et sa confiance en soi. Aménager le domicile ou proposer des aménagements en toute sécurité avec des espaces de jeux évolutifs, dans une ambiance propice au développement des expériences et au repos de l'enfant. Se servir du jeu pour accompagner l'enfant dans son développement et/ou en cas de situations spécifiques.
- Organiser une sortie à l'extérieur en toute sécurité.
- Transmettre les règles sociales, de sécurité et d'hygiène en formulant des consignes claires, positives et adaptées aux capacités de l'enfant.
- Présenter la proposition d'activités aux parents et renforcer le lien de confiance en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bientraitance.

CODE
IPERIA
MIEE



PARLER AVEC UN MOT ET UN SIGNE

21H



À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'intégrer dans ses pratiques professionnelles la communication gestuelle associée à la parole en proposant notamment des activités ludiques adaptées, et ce, afin d'améliorer sa communication avec l'enfant.

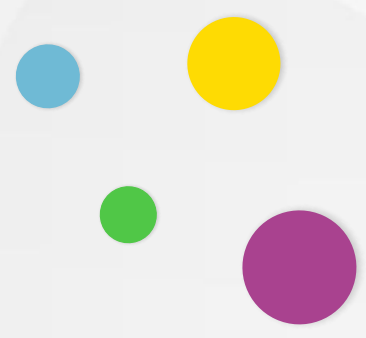
savoirs

- La communication gestuelle associée à la parole : fondements, courants et enjeux.
- Distinction entre la communication gestuelle et la langue des signes. L'importance de la communication non verbale dans la relation.
- Les grands principes d'utilisation.
- Les grands principes de la communication bienveillante et de bientraitance.
- Les apports de la communication gestuelle pour l'enfant et le professionnel.
- Les principaux signes du quotidien : les différents temps de la journée, les besoins primaires, la politesse, les sensations et les émotions.

savoirs-faire

- Décrire dans son projet d'accueil la place accordée à cette pratique en mettant en avant les apports pour le développement de l'enfant. Adopter une communication non verbale et une posture appropriée. Associer l'utilisation de cette pratique avec les différentes étapes du développement de l'enfant.
- Acquérir les techniques précises de l'utilisation des signes. Analyser les moments propices et pratiquer régulièrement.
- Se servir de cette pratique comme support d'accompagnement aux différents temps de la journée ou comme rituel et en cas de besoins spécifiques.
- Adapter une chanson et/ou une comptine.
- Sensibiliser les familles aux apports de la communication gestuelle.
- Échanger quotidiennement sur les nouveaux signes appris et/ou sur les évolutions de l'enfant.

CODE
IPERIA
MIPMS



FAVORISER LE JEU LIBRE ET AMÉNAGER SES ESPACES

14h



À l'apprenant sera en mesure de favoriser le jeu libre de l'enfant à travers un matériel, un aménagement et une posture adaptés.

savoirs

- Le jeu libre : définition, place et fonctions dans le processus de développement et de maturation du cerveau de l'enfant. L'importance du jeu libre dans l'acquisition des compétences sociales et émotionnelles.
- La place de l'imagination dans le jeu libre.
- Le rôle et la posture de l'adulte dans la démarche de jeu libre. Les différents espaces de jeu libre et les principes généraux d'aménagement.
- Influences des aménagements sur les comportements.

savoirs- faire

- Intégrer dans son projet d'accueil la place accordée au jeu libre en mettant en avant les apports pour l'enfant.
- Sélectionner et proposer quotidiennement un matériel varié, attractif et à usage multiple.
- Présenter un matériel accessible pour que l'enfant soit autonome dans le choix de ses jeux.
- Se servir des situations de jeux libres pour observer l'enfant dans son développement global et adapter ses propositions de matériel et d'aménagement.
- Répondre aux sollicitations de l'enfant et intervenir dans son jeu pour raison de sécurité et/ou pour l'amener vers des pistes de résolution de problème.
- Mettre en place un cadre bienveillant et sécurisant en définissant des repères clairs et constants adaptés à l'enfant.
- Aménager des espaces de jeux libres évolutifs ou proposer des aménagements en toute sécurité et dans une ambiance propice à l'exploration et au développement des expériences.
- Permettre aux enfants de s'appropriier l'environnement en favorisant notamment leur libre choix et circulation.
- Faire évoluer les aménagements en fonction des besoins de chacun.
- Utiliser des outils de communication appropriés pour transmettre à la famille les observations des temps de jeux libres et les informations relatives à un changement de comportement chez l'enfant.

CODE
IPERIA
MIFJAE



DÉVELOPPEMENT ET TROUBLES DU LANGAGE

14h



À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de comprendre les particularités du développement global de l'enfant et ainsi se situer dans une démarche de prévention.

savoirs

- La langue versus le langage.
- Le développement langagier dans sa dimension multimodale et interactive.
- Les différentes étapes de l'acquisition du langage et les signes d'appel selon les âges.
- Les différents troubles de l'évolution du langage oral ou écrit : du dépistage au diagnostic.
- Le rôle des adultes en période préverbale et durant la phase d'acquisition du langage.
- La place des chants, des comptines, de la musique dans l'acquisition du langage parlé.
- Le livre comme support d'acquisition au langage écrit et d'accès à la culture.
- Le bilinguisme et les spécificités des troubles de langage chez les enfants issus de familles multiculturelles.
- Les principales orientations thérapeutiques.
- Les centres de référence des troubles du langage et les différents professionnels du domaine

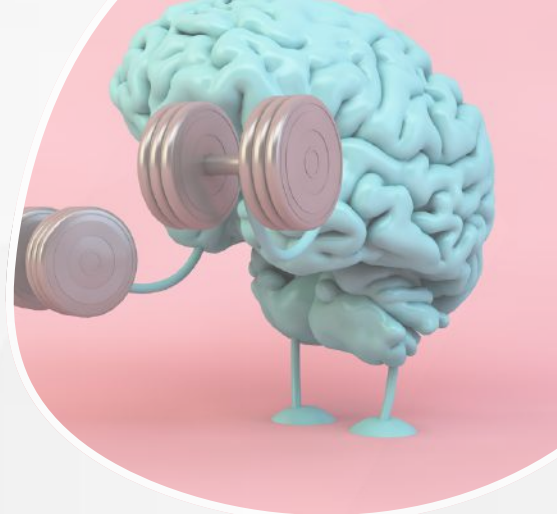
savoirs- faire

- Distinguer un retard simple d'un trouble avéré et alerter au besoin en orientant vers les professionnels compétents.
- Identifier et caractériser les différents types de troubles du langage.
- Adapter sa communication et ses interventions en fonction des besoins de l'enfant et des difficultés langagières éventuelles.
- Encourager les conversations libres entre enfants et instaurer quotidiennement des temps de dialogue enfant/adulte.
- Mettre en place des situations de jeu ou des temps d'éveil porteurs de langage.
- Créer ou adapter certains jeux/activités en utilisant des stratégies et/ou des variantes, afin de faciliter la participation de l'enfant selon ses besoins.
- Se servir du livre et des activités langagières dans l'acquisition du langage écrit et/ou en cas de situations spécifiques.
- Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.
- Travailler en équipe et avoir la capacité de solliciter un partenariat auprès d'une équipe pluridisciplinaire.

CODE
IPERIA
MIDTL

LES NOUVELLES CONNAISSANCES SUR LE CERVEAU DE L'ENFANT

14h



À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'identifier les fondamentaux des neurosciences affectives et sociales et ainsi de proposer un accompagnement plus pertinent et prévenant.

savoirs

- Les principaux apports des neurosciences affectives et sociales sur le développement du cerveau de l'enfant.
- L'action des neurones miroirs et leur rôle dans le développement de l'enfant.
- Le rôle des différentes hormones dans le développement du cerveau de l'enfant et sur son comportement.
- Les bienfaits du plaisir et du maternage sur la maturation du cerveau.
- L'impact des émotions sur le cerveau de l'enfant : l'importance de la régulation émotionnelle.
- Les stress majeurs et les violences éducatives ordinaires.
- Les effets néfastes du stress sur le cerveau et les troubles associés.
- Les impacts d'une utilisation inadaptée des écrans sur la maturation du cerveau de l'enfant

savoirs- faire

- Adapter ses pratiques professionnelles au regard des facteurs favorables au développement du cerveau de l'enfant.
- Analyser les mécanismes du stress et de la peur sur le système nerveux et endocrinien.
- Repérer les signaux d'alerte chez un enfant exposé à un stress.
- Repérer toute situation de stress majeur et alerter les interlocuteurs compétents.
- S'informer sur les neurosciences affectives et sociales pour actualiser ses connaissances via les relais d'information appropriés et intégrer les évolutions.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bientraitance.

CODE
IPERIA
MICDCE

CONTES ET HISTOIRES À RACONTER

14h



À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de lire des histoires aux enfants dans un environnement et avec les supports adaptés, et de se servir du livre comme un outil pédagogique, facteur du développement de l'enfant et de son imaginaire

savoirs

- Le rôle du récit et de la manipulation du livre : apports dans le développement global de l'enfant.
- Le rôle des livres dans la prévention des troubles liés au langage.
- La place du plaisir et de l'imaginaire dans la découverte du livre.
- Les différents types de livres et leur utilisation.
- Les principaux auteurs, illustrateurs jeunesse et les thématiques incontournables.
- Les principes de base de la structure d'un conte.
- Expression orale et gestuelle : techniques de base de la lecture à voix haute.
- Les lieux et les personnes-ressources pour l'accès et la découverte du livre.
- Le livre comme outil de médiation et de lien social.

savoirs-faire

- Intégrer dans son projet d'accueil la place accordée au livre en mettant en avant les apports et les enjeux pour le développement de l'enfant.
- Aménager un coin lecture propice à la découverte et au partage d'expériences entre enfants et adulte/enfant.
- Mettre à disposition des livres adaptés à chaque enfant, afin de faciliter leurs explorations.
- Organiser régulièrement des temps individuels ou en groupe autour du livre, adaptés à la disponibilité et aux besoins des enfants.
- Se doter de repères pour choisir des livres adaptés aux enfants.
- Créer et/ou utiliser un conte ou une histoire avec ou sans support, afin de favoriser le développement sensoriel et imaginaire de l'enfant.
- S'appropriier la lecture d'une histoire « dont vous êtes le héros », afin de permettre à l'enfant d'être acteur à part entière.
- Expérimenter la lecture à voix haute associant le geste à la parole.
- Se servir du livre pour accompagner l'enfant dans les grandes étapes de son développement et/ou en cas de situations spécifiques.
- Échanger avec les familles sur les habitudes de lecture, afin de favoriser le partage d'expérience.

CODE
IPERIA
MICHR

MIEUX COMPRENDRE LES STÉRÉOTYPES DE GENRE POUR RENFORCER L'ÉGALITÉ FILLE-GARÇON

14h



À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de renforcer l'égalité des filles et des garçons dès le plus jeune âge en luttant contre les stéréotypes de genre dans ses pratiques quotidiennes.

savoirs

- Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant.
- Les fondamentaux de la socialisation différenciée des filles et des garçons dans la petite enfance.
- L'impact des stéréotypes de genre sur la construction de l'égalité homme-femme.
- Les sites et les outils-ressources pour la promotion de l'égalité fille-garçon

savoirs-faire

- Mettre en lien son projet d'accueil avec le principe 7 du texte-cadre pour l'accueil du jeune enfant.
- Analyser les stéréotypes de genre dans ses propres représentations, attitudes et environnement de travail.
- Valoriser l'enfant pour ses qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype.
- Aménager des espaces de jeux non genrés.
- Proposer et encourager les filles et les garçons à aller de la même manière vers des jouets et des activités traditionnellement différenciées et suscitant leur intérêt, sans les freiner.
- Organiser des temps de jeux et d'activités non stéréotypés, y compris en cas de groupes non mixtes.
- Proposer une littérature jeunesse non genrée et non stéréotypée.
- Observer les interactions des enfants accueillis et décrypter les reproductions stéréotypées de genre.
- Pratiquer l'équité dans la régulation, l'expression des émotions et dans la prise de parole des enfants.
- Inciter indifféremment filles et garçons à participer aux tâches de la vie quotidienne.
- Impliquer aussi bien les pères que les mères dans le quotidien de l'enfant.
- Argumenter ses choix éducatifs et de postures à la famille, tout en se situant dans le dialogue.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bientraitance.

CODE
IPERIA
MICSEFG

ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION MOTRICE ET SENSORIAELLE DE L'ENFANT

14h



À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'accompagner l'enfant dans son évolution motrice et sensorielle dans un environnement propice et avec un matériel adapté, tout en situant l'enfant en tant qu'acteur de ses découvertes.

savoirs

- Le développement moteur et sensoriel de l'enfant et les principales étapes.
- Les principales notions et les principaux concepts liés au développement moteur et sensoriel, tels que le schéma corporel, la liberté motrice.
- La place du professionnel dans le processus d'exploration de l'enfant et l'influence de l'environnement.
- Les différentes formes d'éveil moteur et sensoriel, outils et supports : choix et utilisation.
- La place de la nouveauté et de la surprise dans l'évolution motrice et sensorielle.
- Les prises de risque, les limites et les transgressions.
- Les lieux et les personnes-ressources pour l'évolution motrice et sensorielle de l'enfant

savoirs- faire

- Intégrer dans son projet d'accueil la place accordée à l'évolution motrice et sensorielle en mettant en avant les apports et les enjeux pour le développement global de l'enfant.
- Analyser ses propres représentations quant à la prise de risque et réfléchir aux différents moyens de sécuriser l'enfant dans son exploration.
- Enrichir son catalogue d'activités et organiser régulièrement des temps individuels ou collectifs autour de la motricité et de la sensorialité, adaptés à la disponibilité et au développement des enfants.
- Aménager le domicile ou proposer des aménagements en toute sécurité avec différents espaces évolutifs et propices à l'exploration et au développement des expériences.
- Utiliser les composantes de l'environnement pour permettre aux enfants de se mouvoir librement au quotidien.
- Mettre à disposition, sans surcharge, un matériel riche et attrayant tout en étant vigilant aux différents sens de l'enfant.
- Favoriser le développement moteur et sensoriel dans les gestes et les soins du quotidien par une manipulation et/ou un portage adapté aux besoins de l'enfant.
- Soutenir l'enfant dans son exploration par de la guidance verbale, physique et visuelle, afin de développer son autonomie et sa confiance en soi.
- Observer les étapes du développement moteur et sensoriel de l'enfant et ajuster sa posture ainsi que sa proposition d'aménagement et de matériel.
- Soutenir les découvertes sensorielles de l'enfant par un vocabulaire riche et varié.
- Renforcer un lien de confiance en échangeant quotidiennement sur es évolutions de l'enfant.

CODE
IPERIA
MIEMSE

ADAPTER SA COMMUNICATION AVEC L'ENFANT

14h



À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de renforcer l'égalité des filles et des garçons dès le plus jeune âge en luttant contre les stéréotypes de genre dans ses pratiques quotidiennes.

savoirs

- La place de la communication dans l'épanouissement de l'enfant et la construction de soi.
- La place de l'écoute et de l'observation dans le processus de communication avec l'enfant.
- Les principales étapes clés de l'acquisition du langage chez l'enfant.
- Les différents modes de communication verbale et non verbale de l'enfant.
- Les outils de communication bienveillante.
- L'immaturation cérébrale de l'enfant : impact dans le langage de l'adulte.
- Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre : l'impact des paroles quotidiennes adressées à l'enfant.

savoirs-faire

- Utiliser le mode de communication et le langage en fonction de l'activité, des besoins et du développement global de l'enfant.
- Adapter sa communication non verbale aux propos tenus et se positionner à hauteur de l'enfant.
- Soutenir l'enfant dans ses initiatives et ses expériences par de la guidance verbale, visuelle et physique.
- Poser un cadre contenant en formulant des limites et des messages clairs, positifs et adaptés à l'enfant.
- Accompagner l'expression émotionnelle de l'enfant en le questionnant sur ses situations vécues et en utilisant les mots adéquats sur ses ressentis.
- Susciter les relations entre enfants et développer leurs capacités à coopérer.
- Diminuer les situations d'agressivité et les états d'excitation en appliquant les principes de la communication bienveillante.
- Rassurer l'enfant et favoriser les meilleures conditions d'accueil au vu de son confort et de son réconfort.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bienveillance

CODE
IPERIA
MICSEFG



ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT AU QUOTIDIEN

- Etat de santé de l'enfant (Code IPERIA : MIESE)
- Accompagner un enfant avec un trouble déficit de l'attention / hyperactivité (Code IPERIA : MIAEH)

ETAT DE SANTE DE L'ENFANT: LES BONNES PRATIQUES

14h



21h



A l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'adopter les bonnes pratiques en ce qui concerne la santé de l'enfant, et ce, en toute sécurité et bienveillance dans le respect de ses limites professionnelles

savoirs

- Le cadre réglementaire en vigueur et les recommandations concernant l'administration des médicaments et en cas d'accident.
- Les principales maladies infantiles.
- Les gestes paramédicaux.
- Les conduites à tenir en cas d'urgence médicale et d'accident, dont la mort subite du nourrisson et le syndrome du bébé secoué.

savoirs- faire

- Intégrer dans son projet d'accueil la place accordée au jeu libre en mettant en avant les apports pour l'enfant.
- Sélectionner et proposer quotidiennement un matériel varié, attractif et à usage multiple.
- Présenter un matériel accessible pour que l'enfant soit autonome dans le choix de ses jeux.
- Se servir des situations de jeux libres pour observer l'enfant dans son développement global et adapter ses propositions de matériel et d'aménagement.
- Répondre aux sollicitations de l'enfant et intervenir dans son jeu pour raison de sécurité et/ou pour l'amener vers des pistes de résolution de problème.
- Mettre en place un cadre bienveillant et sécurisant en définissant des repères clairs et constants adaptés à l'enfant.
- Aménager des espaces de jeux libres évolutifs ou proposer des aménagements en toute sécurité et dans une ambiance propice à l'exploration et au développement des expériences.
- Permettre aux enfants de s'approprier l'environnement en favorisant notamment leur libre choix et circulation.
- Faire évoluer les aménagements en fonction des besoins de chacun.
- Utiliser des outils de communication appropriés pour transmettre à la famille les conditions d'accueil d'un enfant malade.
- Se prémunir d'ordonnances et d'autorisations parentales, afin de sécuriser son intervention.
- Observer l'état de santé de l'enfant au quotidien et repérer les signes de fièvre et les symptômes nécessitant une vigilance particulière.
- Utiliser les moyens de communication et les mots appropriés pour informer et rassurer l'enfant durant les actes de soins.
- Réaliser les gestes paramédicaux et les premiers soins dans le respect de ses limites professionnelles, et alerter les personnes compétentes si nécessaire.
- Utiliser des stratégies diminuant les effets désagréables, voire douloureux, de certains soins.
- Faire participer l'enfant par de la guidance verbale, physique et visuelle en fonction de ses capacités.
- Appliquer les consignes générales d'hygiène, pour soi, l'enfant, le matériel et les espaces de vie, pour diminuer les risques de contagion et d'infection.
- Se constituer une trousse à pharmacie de premiers secours en respectant les produits et les matériels médicaux autorisés. Ajuster son accompagnement en fonction de l'évolution de l'état de l'enfant.
- Appliquer les protocoles de situation d'urgence médicale et/ou d'accident, alerter les interlocuteurs compétents.
- Informer les parents de toute manifestation inhabituelle et les orienter vers les professionnels compétents si nécessaire.
- S'informer sur les recommandations de bonnes pratiques via les relais d'information appropriés et intégrer les évolutions réglementaires.
- Mille les observations des temps de jeux libres et les informations relatives à un changement de comportement chez l'enfant.

ACCOMPAGNER UN ENFANT AVEC UN TROUBLE DÉFICIT DE L'ATTENTION / HYPERACTIVITÉ

21h



À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mieux comprendre l'enfant avec un trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité dans son fonctionnement, ses besoins et sa singularité pour adopter une attitude ouverte et aider l'enfant à pallier ses difficultés au quotidien

savoirs

- Les représentations sociales et les idées reçues sur le TDAH.
- Le TDAH : ses différentes formes, les symptômes et les troubles associés.
- Les répercussions du TDAH sur la vie quotidienne et sur l'estime de soi.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant maternel ou du garde d'enfants.
- La démarche de projet personnalisé et les principes fondamentaux de la bientraitance suivant les recommandations de la HAS et de l'ANESM.
- Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- Le partenariat parents et professionnels, le partage d'informations et la cohérence des interventions.
- Les fondamentaux de la communication interpersonnelle : l'écoute active, le questionnement et la reformulation.
- Les difficultés émotionnelles liées au TDAH.
- Les dispositifs de soutien pour les familles

savoirs- faire

- Repérer des signes d'alerte d'un trouble du spectre de l'autisme via des observations répétées et organisées.
- analyser les impacts du trouble sur son accompagnement.
- Définir avec les parents les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec les actions des autres professionnels intervenants.
- Assurer par différents canaux de communication la transmission des informations aux interlocuteurs appropriés.
- Adopter une posture et une communication adaptées au fonctionnement et aux besoins de l'enfant.
- Formuler les règles ou les consignes de façon claire, directe et simple en fixant des objectifs réalistes et adaptés aux capacités de l'enfant.
- Mettre en place des routines, des repères temporels, un environnement structuré et prévisible pour aider l'enfant à s'organiser et à ritualiser les activités quotidiennes.
- Encourager et valoriser les efforts, les progrès et les comportements appropriés.
- Aménager des espaces intérieurs et extérieurs et proposer des jeux ou des activités variés de manière à répondre au besoin de bouger de l'enfant.
- Instaurer des temps individualisés pour partager avec l'enfant une activité ou un jeu en adéquation avec ses centres d'intérêt et ses habiletés.
- Mettre en place des jeux favorisant le développement de la concentration et la gestion des émotions.
- Repérer les éléments déclencheurs d'une crise de colère et proposer à l'enfant un espace de retrait pour l'aider à s'apaiser.
- Ajuster son accompagnement en fonction de l'évolution de la situation et des besoins de l'enfant.
- S'informer sur les TDAH et actualiser ses connaissances via les relais d'information appropriés.

CODE
IPERIA
MIAEH



ACCOMPAGNEMENT D'UN ENFANT AVEC TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME

- Se repérer dans les troubles du spectre de l'autisme chez l'enfant (Code ICD-10 : MIAPTA)



SE REPÉRER DANS LES TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME CHEZ L'ENFANT

14h



À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mieux comprendre les particularités d'un enfant avec un trouble du spectre de l'autisme, d'en repérer les signes d'alerte et de réagir de manière appropriée avec les parents.

savoirs

- Les représentations sociales et les idées reçues sur l'autisme.
- L'autisme, les TED et les TSA : définitions et repères.
- Les principales caractéristiques et manifestations des TSA.
- Les troubles associés et les surhandicaps.
- Le rôle de l'AMGE dans l'identification des signes d'alerte (RBP HAS).
- La démarche d'observation.
- Les recommandations de bonne pratique de l'ANESM et de la HAS en matière de TSA et les Plans Autisme

savoirs-faire

- Repérer des signes d'alerte d'un trouble du spectre de l'autisme via des observations répétées et organisées.
- Analyser ses observations.
- Adopter une communication et une posture appropriées lors du partage de ses observations et de ses doutes aux parents ou à d'autres professionnels de la petite enfance.
- Orienter si nécessaire les parents vers un professionnel de santé.
- S'informer sur les troubles du spectre de l'autisme et actualiser ses connaissances via les relais d'information appropriés.

CODE
IPERIA
MICHR



ACCOMPAGNEMENT ET PRISE DE REPAS DE L'ENFANT

- Alimentation et prise de repas de l'enfant (Code IPERIA :: MIAPRE)



ALIMENTATION ET PRISE DE REPAS DE L'ENFANT

21h



À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de préparer des repas équilibrés et attractifs à l'enfant et de l'accompagner dans la prise de ses repas, tout en favorisant son autonomie

savoirs

- Les sept familles d'aliments et leurs qualités nutritionnelles.
- Les règles de base de l'alimentation et les recommandations en matière d'équilibre alimentaire (Plan National Nutrition Santé).
- Les besoins nutritionnels de l'enfant.
- Les techniques culinaires et les recettes du quotidien.
- Les équipements et les ustensiles de la cuisine.
- Les principaux modes de préparation et de cuisson des aliments.
- La conservation des aliments et du lait maternel.
- Le biberon : préparation, gestes et postures.
- Les régurgitations et le reflux gastro-œsophagien.
- Les principes de mise en œuvre de la diversification alimentaire.
- Le plaisir et le développement du goût autour du repas.
- Les différents régimes alimentaires liés, ou non, à des causes spécifiques.
- Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre durant les repas.

CODE
IPERIA
MIAPRE

savoirs- faire

- Préparer des menus de base équilibrés et variés en valorisant les circuits courts et la saisonnalité des produits.
- Concevoir les repas de l'enfant en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.
- Donner le repas à l'enfant ou le faire participer par de la guidance verbale, visuelle, physique en valorisant les prises d'initiatives favorables à l'autonomie de l'enfant.
- Ajuster ses gestes en fonction des capacités physiques et cognitives, des réactions et des comportements de l'enfant.
- Utiliser les ustensiles et les équipements adaptés.
- Organiser les repas en fonction des rythmes individuels des enfants.
- Créer une ambiance chaleureuse et de partage, propice à la qualité des échanges.
- Accompagner l'enfant dans la découverte de nouvelles expériences autour de l'alimentation pour stimuler ses cinq sens lors de la prise des repas.
- Adapter les repas selon l'état de santé de l'enfant et selon les habitudes familiales.
- Gérer le collectif lors de la prise des repas en transmettant les limites et en favorisant l'intégration progressive des codes sociaux aux enfants.
- Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bienveillance.
- Transmettre les informations utiles à la famille et aux professionnels en utilisant des outils adaptés.



SECTEUR DÉMARCHES ET OUTILS

- Droits et devoirs dans l'exercice de son métier (Code IPERIA : MIDDM)
- Améliorer son anglais pour mieux communiquer avec SON particulier employeur (Code IPERIA : MIACEPE211)
- Analyse des pratiques professionnelles : démarche et séances (Code IPERIA : MIAPP)
- Créer et entretenir de bonnes relations professionnelles : communiquer et s'organise (code IPERIA : MICEBR)

DROITS ET DEVOIRS DANS L'EXERCICE DE SON METIER

21h



À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de comprendre et d'exploiter les documents cadrant son activité salariée en emploi direct en vue de la gérer, de s'informer sur ses droits et ses obligations, ainsi que de mobiliser ses droits à la formation.

savoirs

- Le Code du travail et les notions de base de droit du travail.
- Le Code de l'action sociale et des familles.
- La convention collective en vigueur pour les SPE et pour les AM.
- Les obligations du salarié et celles du particulier employeur.
- Les emplois repères, la grille de classification et la rémunération. La lettre d'embauche, le contrat de travail et l'avenant au contrat de travail : rôles et composantes.
- Les dispositifs de déclaration ou de paiement et la mensualisation en année complète ou incomplète pour les AM.
- La période d'essai.
- La durée du travail, les absences, les congés et les jours fériés.
- La protection sociale et la retraite.
- La rupture du contrat de travail.
- Le classement et la conservation des documents professionnels. La formation continue : les droits à la formation, les modalités de départ en formation, les instances et les dispositifs de formation.

savoirs- faire

- Rechercher la version papier ou numérique des textes réglementaires et conventionnels organisant les droits et obligations de l'employeur et du salarié et s'y repérer en fonction de ses besoins.
- Utiliser le simulateur de l'emploi pour déterminer son emploi repère, son niveau et son salaire en tant que SPE.
- Analyser un bulletin de salaire et ses composantes.
- Créer son compte salarié en ligne sur le site du service CESU ou PAJEMPLOI.
- Identifier, seul ou accompagné, ses besoins de professionnalisation et s'orienter vers les instances et les dispositifs appropriés pour développer ses compétences : formations, bilan de compétences, VAE.
- S'informer sur ses droits et actualiser ses connaissances en matière de réglementation via les relais d'information appropriés.

CODE
IPERIA
MIDDM

AMÉLIORER SON ANGLAIS POUR MIEUX COMMUNIQUER AVEC SON PARTICULIER EMPLOYEUR

35h



À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de parler de lui en anglais, de comprendre et de transmettre des informations simples sur des événements passés et à venir, à l'oral ou à l'écrit dans le cadre de son activité professionnelle.

savoirs

- Comprendre des consignes simples et des énoncés courts contenant un vocabulaire fréquent.
- Comprendre et utiliser les principaux termes techniques relatifs à sa fonction.
- Rendre compte des tâches réalisées au particulier employeur. Produire des écrits d'une quarantaine de mots, décrivant son activité quotidienne ou présentant son parcours professionnel.

savoirs- faire

- Identifier le matériel informatique et se familiariser avec.
- Se présenter en tant que professionnel et parler de son parcours. Poser une série de questions simples et répondre à des questions simples sur son activité et sur son parcours.
- Décrire ses missions quotidiennes.
- Faire des propositions simples dans le cadre de son activité. Accepter ou refuser une modalité d'intervention de façon simple. Énoncer de façon sommaire une situation problématique.
- Faire reformuler et préciser des informations de manière simple. Alerter en cas d'accident en décrivant, de façon sommaire, la situation.

CODE
IPERIA
MIACEPE

ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES : DEMARCHE ET SEANCE

14h



À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de développer une démarche de questionnement sur ses pratiques professionnelles et son accompagnement en vue de les améliorer.

LES INCONTOURNABLES

- La démarche d'analyse des pratiques professionnelles : objectifs, principes et règles de fonctionnement.
- Présenter une situation professionnelle et exposer ses questionnements / sa problématique aux participants.
- Analyser une situation professionnelle et rechercher les solutions possibles en collectif.
- Mettre en application un plan d'action concret sur chacun des axes d'amélioration identifiés.
- Évaluer les résultats et réajuster ses pratiques professionnelles et son accompagnement.

CODE
IPERIA
MIAPP21

CRÉER ET ENTRETENIR DE BONNES RELATIONS PROFESSIONNELLES : COMMUNIQUER ET S'ORGANISER

14h



À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de développer sa posture professionnelle, d'être proactif dans la relation avec l'employeur et d'adapter sa communication et son organisation.

savoirs

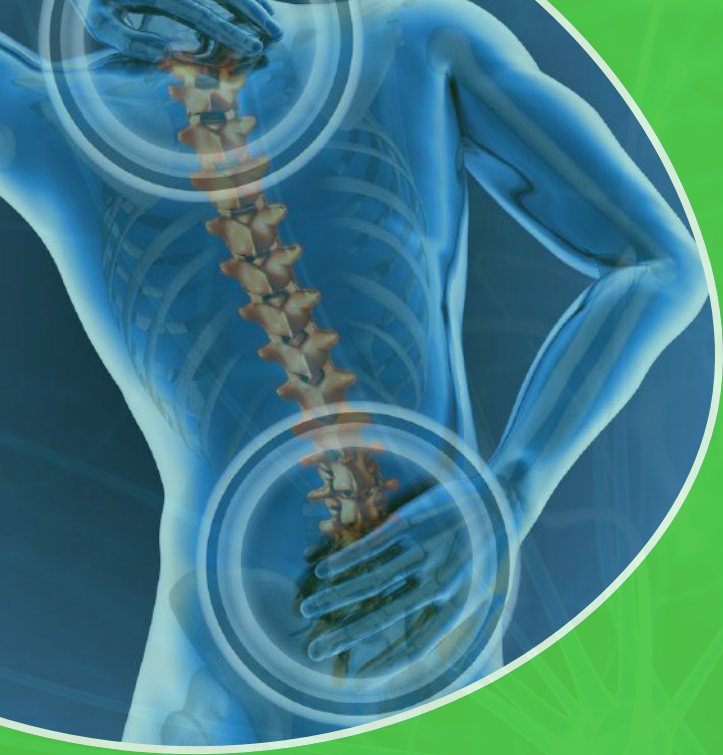
- Les spécificités de la relation de travail avec un particulier employeur.
- Les fondamentaux de la communication interpersonnelle.
- L'entretien d'embauche : les grandes étapes, sa préparation et l'impact de la première impression.
- L'estime de soi, l'image de soi, et la confiance en soi.
- La démarche de recueil d'informations.
- Les transmissions orales et écrites : fonctions et supports.
- La gestion des imprévus et des priorités.

La recherche d'efficacité : l'optimisation des temps.

savoirs- faire

- Se présenter de manière structurée et professionnelle.
- Conduire des entretiens d'embauche et reformuler pour s'assurer d'une compréhension égale entre acteurs.
- Négocier son contrat de travail grâce à une argumentation basée sur une identification des besoins de l'employeur et adaptée à son plan d'action professionnel.
- Entretenir les relations de travail avec son ou ses employeurs grâce à une posture professionnelle adaptée et une démarche d'entretiens réguliers.
- Valoriser son métier et se positionner en tant que professionnel en utilisant notamment un vocabulaire précis et adapté à ses interlocuteurs.
- Rendre compte de ses activités et des difficultés rencontrées en vue de définir des axes d'amélioration ou de développement.
- Proposer des outils de gestion d'activité partagés ou de communication afin de s'organiser et de garder informé le particulier employeur.
- Planifier et (ré)organiser son activité professionnelle en fonction de l'évolution des besoins du particulier employeur, de ses missions ou d'un imprévu.

CODE
IPERIA
MICEBR



PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

- Prévenir les risques professionnels et sécuriser son intervention
- Organisation, aménagement et sécurisation de l'espace professionnel



PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS ET SÉCURISER SON INTERVENTION

21h



À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'identifier les risques liés à son activité professionnelle et de mettre en œuvre les actions permettant de préserver son bien-être et sa santé.

savoirs

- Les risques professionnels et leurs impacts : risques psychosociaux, risques de chutes, risques infectieux, risques chimiques, risques dans les déplacements au sein du domicile et entre les domiciles. L'ergonomie, l'appareil locomoteur et les troubles musculosquelettiques.
- La charge mentale, l'épuisement et l'usure professionnelle.
- Les obligations et les réglementations en vigueur en matière de responsabilité et d'assurance.
- Les ressources et les structures de référence en termes de sécurité et de prévention des risques professionnels.

savoirs-faire

- Repérer les risques liés à son activité professionnelle par une approche réflexive.
- Mettre en place des actions de prévention des risques professionnels identifiés.
- Utiliser les équipements de protection adaptés à la situation. Adopter les postures et les gestes professionnels prévenant les troubles musculosquelettiques.
- Limiter ses gestes et ses déplacements et appliquer les principes d'économie d'effort.
- Repérer et anticiper les signes d'épuisement professionnel.
- Se déplacer en respectant les règles de sécurité routière et de prudence élémentaire.
- Organiser ses déplacements afin d'optimiser les temps de trajet. Amorcer et développer une réflexion individuelle sur la sécurité dans sa pratique professionnelle.
- Informer le particulier employeur de ses obligations en matière de responsabilité et d'assurance.

CODE
IPERIA
MIRPSI



ORGANISATION, AMÉNAGEMENT ET SÉCURISATION DE L'ESPACE PROFESSIONNEL

21h



À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de détecter les dangers réels ou potentiels du domicile en proposant des solutions de sécurisation et d'aménagement et en tenant compte des besoins de chacun.


savoirs

- Les responsabilités et les assurances professionnelles.
- Les obligations réglementaires des salariés du particulier employeur et des assistants maternels.
- La composition, la fonction et les risques inhérents à chaque pièce du domicile.
- Les différentes formes d'intimité : sociale, affective et matérielle. L'ergonomie et l'aménagement des espaces.
- Les sources de dangers à l'intérieur et à l'extérieur du domicile.
- Les risques d'accident domestique dans les différentes pièces de la maison.
- Les équipements de protection et de sécurisation du domicile.
- Le matériel domotique, les objets connectés et les applications domotiques.
- Les aides financières pour aménager le domicile.
- Les limites de son intervention dans la prévention des risques.

savoirs- faire

- Définir conjointement au sein du domicile les espaces réservés aux activités professionnelles.
- Proposer et/ou réaliser de petits aménagements du domicile en prévention des accidents domestiques.
- Vérifier l'accessibilité à l'extérieur du domicile et proposer des solutions de facilitation d'accès.
- Utiliser en toute sécurité et programmer les appareils électrodomestiques et domotiques.
- S'assurer d'une ventilation et d'une aération optimales du domicile. Alerter les personnes compétentes en cas d'urgence.

CODE
IPERIA
MIOASEP



ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DE L'ENFANT

- Construire son projet d'accueil (Code IPERIA : MIPA)
- Soutenir la parentalité au quotidien

CONSTRUIRE SON PROJET D'ACCUEIL



21h



A l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de valoriser l'exercice de son métier en créant son projet d'accueil, tout en l'utilisant au quotidien comme un outil de référence à la relation parent/enfant/professionnel.

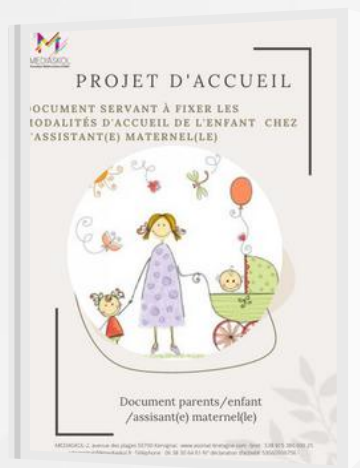
savoirs

- Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant.
- Le projet d'accueil : définition, rôle, rubriques et supports. Les structures et les dispositifs-ressources pour les AMGE. La famille d'hier à aujourd'hui : évolutions et représentations. La charte de la laïcité.

savoirs- faire

- Mettre en lien ses orientations éducatives et pédagogiques avec les dix principes de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant. Choisir un support de production, créer une trame type de son projet d'accueil et déterminer les rubriques constitutives.
- Expliquer le projet d'accueil aux parents et s'assurer de son adéquation avec leur projet éducatif en instaurant un dialogue centré sur leurs pratiques et leurs choix éducatifs.
- Adopter une posture professionnelle de non-jugement en respectant le principe de neutralité et de laïcité.
- Se positionner en tant que professionnel sans se substituer aux parents en clarifiant le rôle et la place de chacun.
- Intégrer dans son projet d'accueil les modalités de participation et d'implication des familles au quotidien et/ou dans des moments plus spécifiques.
- Accueillir chaque enfant et sa famille dans leur singularité en prenant en compte leurs diversités culturelles et sociales. Actualiser ses connaissances sur le développement global de l'enfant via les relais d'information appropriés et intégrer les évolutions réglementaires dans son projet d'accueil.
- Faire évoluer son projet d'accueil grâce à des temps d'échanges, de partage et d'analyse des pratiques professionnelles.

*Clé en
main
version
imprimable*



CODE
IPERIA
MIDDM



SOUTENIR LA PARENTALITÉ AU QUOTIDIEN

14h



À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de cerner les enjeux de la parentalité, afin de soutenir les familles dans leur rôle auprès de l'enfant

savoirs

- Les mutations de la structure familiale et leurs différents modes de vie.
- Les processus de parentalité.
- Les principales fonctions parentales et leurs rôles dans le développement de l'enfant.
- La charte de soutien à la parentalité*.
- La complémentarité des rôles du professionnel et des familles.
- Les outils et les valeurs fondamentales d'accompagnement à la parentalité.

* Arrêté du 9 mars 2022 portant création d'une charte nationale de soutien à la parentalité.
NOR : SSAA2207413A - ELI - JORF n° 0060 du 12 mars 2022 - Texte n° 35

savoirs- faire

- Analyser le poids des représentations en jeu dans la parentalité et dans les relations entre professionnels et familles.
- Mettre en lien ses orientations éducatives et pédagogiques avec les huit principes de la charte de soutien à la parentalité.
- Adapter ses pratiques professionnelles au regard des facteurs favorables à la valorisation des compétences parentales.
- Orienter, si nécessaire, les familles vers les lieux et les professionnels adéquats.

CODE
IPERIA
MISPAQ



TRAVAILLER EN MAM

MODULAIRE ET/OU CQP MAM

- Spécificités et fondamentaux d'une MAM (AMMA)
- Démarche d'étude de besoins à la création d'une MAM (AMESMAN)
- Gestion financière et plan de communication d'une MAM (AMGFMAN)
- Les réglementations d'une MAM (AMRMAM)
- Communication et organisation en équipe d'une MAM (AMCOMAM)
- Accompagnement des enfants en MAM (AMAEMAM)

SPÉCIFICITÉS ET FONDAMENTAUX D'UNE MAM

14h



À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de prendre en compte les fondamentaux d'une MAM et ses spécificités éventuelles, afin de définir l'identité ainsi que le cadre éducatif et participatif de la MAM.

savoirs

- Le cadre réglementaire et qualitatif en vigueur.
- Les MAM d'hier à aujourd'hui : origines et évolutions.
- Les principales caractéristiques et fondamentaux d'une MAM.
- Les MAM à thématiques ou statuts spécifiques, de type MAM intergénérationnelle, MAM d'entreprise, MAM écologique, MAM à pédagogie spécifique.
- Les structures-ressources pour les porteurs de projet de la MAM. Le projet d'accueil partagé de la MAM : définition, rôle, rubriques. La charte de fonctionnement de la MAM : définition, rôle, rubriques.
- Influences des aménagements sur les comportements.

savoirs- faire

- Cerner les enjeux autour du concept de la délégation d'accueil en MAM.
- Déterminer l'identité de la MAM et ses éventuelles spécificités. Solliciter les structures-ressources dans la création des outils éducatifs et de fonctionnement.
- Ajuster l'élaboration des outils en fonction des destinataires et des attendus des partenaires institutionnels.
- Créer les trames types du projet d'accueil partagé et de la charte de fonctionnement et déterminer les rubriques constitutives.
-

CODE
IPERIA
AMMAM

DÉMARCHE D'ÉTUDE DE BESOINS À LA CRÉATION D'UNE MAM



14h



À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de réaliser une étude de besoins et de se rapprocher des personnes-ressources.

savoirs

- Le rôle, l'objectif d'une étude de besoins.
- Les différentes étapes de création d'une association ou d'une SCI.
- Les différentes données et sources d'information.
- Les principaux outils de recueil de données, tels que les enquêtes. Les principaux moyens et les principales formes de restitution des résultats, tels que les représentations graphiques.

savoirs-faire

- Définir un budget pour la réalisation de cette étude.
- Délimiter le périmètre de l'étude en fonction du projet.
- Sélectionner les sources d'information existantes et exploiter les données quantitatives et qualitatives.
- Créer et utiliser les outils de recueil de données.
- Analyser le contexte démographique local et ses besoins d'accueil. Analyser les besoins non couverts dans le secteur délimité et les perspectives de développement.
- Identifier les lieux et les équipements-ressources pour un accueil de qualité.
- Déterminer les points forts et les points faibles et réajuster le projet de création de la MAM.
- Communiquer les résultats en utilisant les formes et les moyens de restitution des résultats en fonction des interlocuteurs.

CODE
IPERIA
AMEBMAM



GESTION FINANCIÈRE ET PLAN DE COMMUNICATION D'UNE MAM

14h

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'élaborer le budget d'une MAM en utilisant les outils et les supports adaptés et en intégrant un plan de communication, afin de promouvoir et de pérenniser la MAM.

savoirs

- Le rôle, l'objectif d'un budget.
- Les différentes sources de financement possibles.
- Les aides matérielles et financières.
- Les charges fixes et les charges variables.
- Les principaux outils et logiciels de tableaux budgétaires.
- Les principales étapes d'une stratégie de communication : pourquoi, qui, quoi, comment, quand et combien ?
- Les outils et les supports de communication, dont les réseaux sociaux.
- Les outils et les supports de communication, dont les réseaux sociaux.

savoirs- faire

- Estimer les charges prévisionnelles liées au projet de création de la MAM.
- Chiffrer ses objectifs.
- Prévoir et chiffrer les dépenses et les recettes.
- Créer et compléter l'outil de suivi budgétaire.
- Mettre en œuvre les actions de suivi et réajuster le budget pour obtenir une marge.
- Formuler ses objectifs de communication et le message à véhiculer.
- Planifier le plan de communication.
- Créer les supports de communication.
- Utiliser les médias adaptés.

CODE
IPERIA
AMGFAM

LES RÉGLEMENTATIONS D'UNE MAM

14h

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'appliquer les différentes réglementations liées aux MAM et de constituer son dossier administratif de demande d'ouverture.

savoirs

- Les étapes de création du statut juridique de la MAM.
- Le règlement général sur la protection des données personnelles.
- La réglementation et les préconisations en vigueur liées à l'accueil de jeunes enfants parmi lesquelles les normes d'hygiène et de sécurité, la mise en accessibilité, la taille et la superficie de l'espace.
- La réglementation liée à l'obtention de l'ERP 4 et 5.
- La procédure d'autorisation d'ouverture du local par les services de la PMI.
- Les formalités d'assurance professionnelle et d'autorisation professionnelle.
- Les modifications de l'agrément AM à domicile pour exercer en MAM. Le dossier de demande d'ouverture d'une MAM et les documents associés.
- Le suivi et l'accompagnement de la MAM par le service de la PMI.
- uoi, comment, quand et combien ?
- Les outils et les supports de communication, dont les réseaux sociaux.

savoirs- faire

- Estimer les charges prévisionnelles liées au projet de création de la MAM.
- Chiffrer ses objectifs.
- Prévoir et chiffrer les dépenses et les recettes.
- Créer et compléter l'outil de suivi budgétaire.
- Mettre en œuvre les actions de suivi et réajuster le budget pour obtenir une marge.
- Formuler ses objectifs de communication et le message à véhiculer.
- Planifier le plan de communication.
- Créer les supports de communication.
- Utiliser les médias adaptés. Accomplir les formalités de déclaration et d'enregistrement du statut juridique de la MAM.
- Mettre en œuvre la politique de protection des données personnelles.
- S'appuyer, au besoin, sur les personnes-ressources pour rechercher le local de la MAM.
- Mettre aux normes le local selon les différents attendus et les différentes réglementations en vigueur.
- Ajuster l'aménagement du local en fonction des éventuelles spécificités de la MAM.
- Effectuer une demande de modification d'agrément pour exercer en MAM.
- Constituer le dossier (administratif) de demande d'ouverture d'une MAM.

CODE
IPERIA
MRMAM21

COMMUNICATION ET ORGANISATION EN ÉQUIPE EN MAM



21h



À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de travailler en équipe avec des outils efficaces et en adoptant une communication constructive et bienveillante.

savoirs

- Les différents modes et les principaux outils de communication. Les piliers du travail en équipe.
- Les notions de collaboration et de coopération.
- Les grands principes d'une démarche de communication bienveillante.
- Les principales méthodes de résolution de problème.
- Les différents types de réunions et les supports, tels que l'ordre du jour et le compte rendu.
- Les principaux outils de réflexion d'amélioration continue individuels et collectifs.
- Le règlement interne des professionnels de la MAM.

savoirs- faire

- Mettre en place les outils et les procédures de communication. Mettre en place des actions d'amélioration, afin de renforcer sa motivation et son efficacité.
- Communiquer en adaptant son discours et son attitude en fonction de son interlocuteur.
- Exprimer ses besoins et ses émotions au sein d'une équipe professionnelle.
- Utiliser les techniques de résolution de problème en cas de situation conflictuelle.
- Déterminer la fréquence et l'organisation type des réunions. Préparer et animer une réunion efficace.
- Déterminer les rubriques constitutives du règlement intérieur, en collaboration avec les différents membres de l'équipe.
- Utiliser les outils de planification RH et de gestion des tâches quotidiennes.





ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS EN MAM

21h

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'accompagner, au sein d'une MAM, un groupe d'enfants durant les temps de jeux et d'éveil tout en gardant, au quotidien, une relation singulière avec l'enfant et sa famille.

savoirs

- Les principaux apports de la théorie de l'attachement.
- La place de l'écoute et de l'observation dans le processus de communication avec l'enfant.
- La place du professionnel dans les temps de jeu et les actes du quotidien : rôle, posture et limites professionnelles.
- Les principaux jouets, jeux, activités et outils numériques, apports et recommandations en vigueur.
- Les principes généraux d'aménagement des espaces de jeux.
- Les lieux-ressources : RPE, bibliothèques, médiathèques, musées, centres de loisirs, centres communaux...
- Les normes et les règles de sécurité lors d'une sortie.
- Le concept de délégation d'accueil en MAM au quotidien : impacts dans la prise en charge de l'enfant et de sa famille.
- Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre durant les temps de jeux et les actes du quotidien.

savoirs- faire

- Analyser les postures favorables au maintien d'une relation individualisée entre l'enfant et l'AM de référence.
- Utiliser des moyens de communication et des mots appropriés pour informer et rassurer chaque enfant.
- Poser un cadre contenant en formulant des limites et des messages clairs, positifs et adaptés à l'enfant.
- Soutenir chaque enfant dans ses initiatives et ses expériences par de la guidance verbale, physique et visuelle.
- Proposer des temps de jeux et des activités variées répondant aux besoins, aux rythmes, aux centres d'intérêt et à la disponibilité des enfants, au sein de la MAM et à l'extérieur.
- Sélectionner et mettre à disposition des jouets, des jeux et des activités aux enfants, afin de favoriser leur libre choix au quotidien. Aménager la MAM en toute sécurité avec des espaces de jeux évolutifs, dans une ambiance propice au développement des expériences et au repos de l'enfant.
- Mettre en place au sein de l'équipe des outils et des supports de communication facilitant la prise en compte singulière de l'enfant et sa famille au quotidien.
- Développer en équipe une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bientraitance auprès d'un groupe d'enfants.

CODE
IPERIA
AMAEMAM

